



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **réunion statutaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2006-2007**, tenue le mercredi 18 avril 2007 à 12 h 45 en la salle A-M050 du pavillon Hubert-Aquin (400, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2005-2006, tenue le jeudi 28 septembre 2006
 4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2006-2007, tenue le jeudi 23 novembre 2006
 5. Informations
 - 5.1 Situation financière de l'UQAM
 - 5.2 TELUQ
 - 5.3 Équité salariale
 - 5.4 Renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs
 6. Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2006-2007
 7. États financiers et prévisions budgétaires
 8. Élections
 - Membres du Comité exécutif
 - Représentantes, représentants de faculté au Conseil exécutif
 9. Divers
-

1. Élection à la présidence d'assemblée

Le président du Syndicat, Gaétan Breton, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition du Comité exécutif, Jacques Pelletier, qui accepte, est élu président d'assemblée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée invite les participantes, participants à prendre connaissance du projet d'ordre du jour apparaissant au dossier de la réunion.

Deux points sont ajoutés dans la rubrique « Divers » :

- 9.1 Retrait des forces armées canadiennes en Afghanistan
- 9.2 Création d'un groupe de travail sur les instituts

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Bernard Élie, l'ordre du jour est adopté tel que modifié en séance.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2005-2006, tenue le jeudi 28 septembre 2006

Sur proposition d'Étienne M. Gagnon, appuyée par Pierre Lebuis, le procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2005-2006, tenue le jeudi 28 septembre 2006, est adopté sans modifications.

4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2006-2007, tenue le jeudi 23 novembre 2006

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Philippe Gabrini, le procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2006-2007, tenue le jeudi 23 novembre 2006, est adopté sans modifications.

5. Informations

5.1 Situation financière de l'UQAM

Le président du SPUQ, Gaétan Breton, dresse un tableau de la situation financière de l'UQAM. Il mentionne que, les réunions du Conseil d'administration étant à huis clos, peu d'information circule à propos de la situation financière.

Au 31 mai 2006, le déficit de l'UQAM s'élevait à 14 M\$ en comptant la subvention conditionnelle de 28 M\$ encaissée. Pour recevoir cette subvention conditionnelle, l'UQAM doit présenter un budget équilibré.

En fait, le déficit est de l'ordre de 28 M\$; de ce montant, environ 18 M\$ sont liés aux immobilisations et 10 M\$ sont liés au fonctionnement.

Afin d'augmenter ses revenus, l'UQAM prévoit différentes mesures; ainsi, une reclassification des cours doit être faite, ce qui lui permettrait d'obtenir 5 M\$; de plus, les frais afférents vont être augmentés; enfin, plusieurs immeubles seront mis en vente.

5.2 TELUQ

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1^{er} vice-président. En juillet 2006, le Syndicat des professeures et des professeurs de la TELUQ (SPPTU) a déposé une requête auprès de la Commission des relations de travail afin qu'elle détermine si la TELUQ demeure son employeur (donc son certificat d'accréditation continue de s'appliquer) ou si son nouvel employeur est l'UQAM, et, auquel cas, le SPPTU demande que son certificat d'accréditation soit reconduit. En septembre 2006, le Conseil syndical du SPUQ s'est prononcé en faveur de la fusion des deux syndicats (SPUQ et SPPTU). La Commission des relations de travail a rendu son jugement en décembre 2006. L'UQAM est l'employeur des professeures, professeurs de la TELUQ et l'UQAM est liée par l'accréditation et la convention collective du SPPTU. Il y a donc deux syndicats de professeures, professeurs à l'Université.

5.4 Équité salariale

La parole est donnée à Marie-Cécile Guillot, secrétaire.

Le gouvernement du Québec a promulgué la *Loi sur l'équité salariale* en 1990. Le but de cette loi est de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emploi à prédominance féminine. Il existe à l'UQAM deux comités sur l'équité salariale : un comité qui regroupe le SEUQAM, l'Association des employés-es non-syndiqués-es de l'UQAM et l'Association des cadres de l'UQAM, et un comité SPUQ, car le SPUQ représente deux unités de négociation : les professeures, professeurs et les maîtres de langue. Les maîtres de langue constituent une catégorie d'emploi à prédominance féminine. Il fallait donc examiner

la tâche des maîtres de langue en fonction de cette loi. À cette fin, un comité bipartite a été mis sur pied.

Le but du comité était de déterminer la différence de rémunération entre les deux catégories d'emploi du SPUQ. Les membres du comité ont évalué la tâche des professeures, professeurs et celle des maîtres de langue, et ce, tel que le prescrit la loi, au 21 novembre 2001; l'outil utilisé pour l'évaluation des postes était la méthode Hay. Par la suite, une formule a permis de déterminer si un ajustement salarial s'imposait compte tenu de cette évaluation comparée. De fait, un ajustement de 1,58 % doit être effectué pour l'année 2001 (1,58 % pour 2001-2002, 1,58 % pour 2002-2003, 0 % pour 2003-2004, 0,92 % pour 2004-2005 et 0 % pour les années subséquentes).

La première rencontre du comité sur l'équité salariale des maîtres de langue s'est tenue le 21 juin 2005 et la dernière le 30 avril 2007, soit presque deux ans plus tard. Le dossier est donc fermé, cependant, les deux parties doivent maintenant s'assurer du maintien de cette équité.

En terminant, Marie-Cécile Guillot remercie les autres membres de la partie syndicale qui ont siégé avec elle à ce comité, à savoir M^{me} Lucie Dumais, professeure, École de travail social, M^{me} Chantal Ouellet, professeure, Département d'éducation et de formation spécialisées et M^e Alain Brouillard, conseiller syndical, FP-CSN, pour leur disponibilité et leur persévérance dans ce dossier.

5.4 *Renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs*

La parole est donnée à André Breton, 2^e vice-président. En vue du renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs, qui vient à échéance le 31 mai 2007, le Comité exécutif a entrepris une consultation des assemblées départementales à l'automne 2006. Après cette consultation, le projet de convention collective a été rédigé et envoyé à tout le corps professoral en février 2007. Cinq réunions du Conseil syndical (de mars à avril) ont permis d'analyser, d'amender et d'adopter le projet de convention. Ce projet de convention sera soumis à l'Assemblée générale le 25 avril 2007.

Les principales modifications sont les suivantes : ouverture de 300 postes de professeures, professeurs; augmentation du coût des cours dans le fonds C; rôle plus important du plan de travail; disparition de l'évaluation aux cinq ans; augmentation salariale, notamment pour aider le recrutement.

6. Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2005-2006

La parole est donnée à Gaétan Breton, président, qui renvoie aux textes parus dans le *SPUQ-Info* n° 255 (pages 3 à 11). Il fait un rappel des principaux dossiers de l'année qui vient de se terminer.

La convention collective venant à échéance le 31 mai 2007, travailler sur son renouvellement était donc un dossier prioritaire. Les discussions ont débuté en juin 2006, puis il y a eu la tournée des assemblées départementales, ensuite la rédaction du projet de convention collective. Le projet sera soumis à l'Assemblée générale du SPUQ le 25 avril 2007 après cinq réunions du Conseil syndical. Dans le cadre de ce renouvellement, le Comité exécutif a publié un nouveau bulletin d'information, le *SPUQ-Négo*.

En ce qui a trait à la politique facultaire institutionnelle et à l'intégration de la TELUQ, ces deux dossiers ont connu peu de développement au cours de la dernière année sur le plan institutionnel.

La politique de la recherche et de la création a été adoptée par la Commission des études le 27 mars 2007. Le SPUQ a émis deux avis, un en mars 2006 et un en mars 2007.

Enfin, le SPUQ s'est penché sur la crise financière que vit l'UQAM depuis novembre 2006.

Gaétan Breton termine son intervention par une série de témoignages de reconnaissance; il remercie toutes les personnes qui ont travaillé de près ou de loin avec lui dans différents dossiers.

07AG304 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ 2006-2007

ATTENDU les rapports des membres du Comité exécutif présentés dans le numéro d'avril 2007 (n° 255) du *SPUQ-Info*;

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Astrid Berrier;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07AG305 REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Sur proposition de Diane Berthelette, appuyée à l'unanimité;

IL EST RÉSOLU :

QUE l'Assemblée générale adresse ses remerciements aux membres sortants du Comité exécutif 2006-2007.

7. États financiers et prévisions budgétaires

Le trésorier, Guy Villeneuve, présente dans un premier temps le document intitulé « Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007 ». Le document montre qu'un surplus d'environ 60 000 \$ a été réalisé au cours de l'exercice, et ce, pour deux raisons principales : d'une part, il n'y a pas eu de publication, et d'autre part, l'Administration de l'UQAM a pris en charge plusieurs dégrèvements, grâce à une lettre d'entente qui permet que quatre membres (au lieu de trois) du Comité exécutif soient libérés de la totalité de leur tâche.

L'on passe ensuite à la présentation du rapport des vérificateurs et des états financiers du SPUQ, tels qu'établis dans le rapport de la firme comptable. Le rapport des vérificateurs et les états financiers permettent à l'assemblée d'adopter la résolution suivante :

07AG306 RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Proposition du Comité exécutif

ATTENDU la vérification effectuée par la Société Samson Bélair/Deloitte & Touche, comptables agréés;

ATTENDU les états financiers déposés en séance;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

REÇOIVE le Rapport des vérificateurs ainsi que les états financiers vérifiés du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal au 31 mars 2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En vue de la vérification des états financiers de l'an prochain, l'assemblée adopte la résolution suivante :

07AG307 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007-2008

Proposition du Comité exécutif

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DÉSIGNE la Société Samson Bélair/Deloitte & Touche, comptables agréés, pour la vérification annuelle des états financiers du SPUQ pour l'exercice financier 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Par la suite, le trésorier, Guy Villeneuve, présente le document intitulé « Produits et charges budgétés pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mai 2008 ».

L'on observe une augmentation de 8 % des revenus, dont la source principale consiste dans les cotisations syndicales. Cette augmentation s'explique par l'augmentation gouvernementale de 2 %, l'augmentation de 1,5 % en raison des changements d'échelon, et enfin 5,6 % de hausse sont prévus avec la demande syndicale (négociation de la convention collective).

Le budget prévoit un excédent de 36 000 \$, et ce, pour deux considérations : d'abord, on n'est pas sûr d'obtenir les augmentations demandées, et ensuite il y a la négociation de la convention collective parmi les postes imprévisibles.

07AG308 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007-2008

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU le projet de prévisions budgétaires 2007-2008 préparé par le trésorier, Guy Villeneuve;

ATTENDU les explications fournies;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ADOPTE le projet de prévisions budgétaires 2006-2007, couvrant la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Enfin, la 3^e vice-présidente, Danielle Desmarais, fait une brève présentation des dons et appuis qui ont été donnés au cours de l'année 2006-2007.

8. Élections :

- Membres du Comité exécutif
- Représentantes, représentants de faculté au Conseil exécutif

La secrétaire, Marie-Cécile Guillot, fait une courte présentation de la procédure d'élection.

Sur proposition de Pierre Lebuis, appuyée par Bernard Élie, Jacques Pelletier, qui accepte, est élu président d'élection et Guy Villeneuve, qui accepte, est élu secrétaire d'élection.

Sur proposition de Claude Laferrière, appuyée par Louis Martin, Astrid Berrier, Pierre Lebuis, Raymond Montpetit, et Livain Breau qui acceptent, sont élus scrutatrice, scrutateurs pour l'élection des membres au Comité exécutif.

La liste officielle des candidatures reçues aux différents postes à pourvoir, tant au Comité exécutif qu'au Conseil exécutif, a été publiée dans le dernier numéro du *SPUQ-Info* (avril 2007, n° 255, page 2) et a été insérée dans le dossier de la réunion. Le secrétaire d'élection en fait la lecture.

Au Comité exécutif

À la présidence :	Michèle Nevert, professeure, Département d'études littéraires
À la 1 ^{re} vice-présidence :	Jean Bélanger, professeur, Département d'éducation et de formation spécialisées
À la 2 ^e vice-présidence :	André Breton, professeur, École des médias
À la 3 ^e vice-présidence :	Lucie M. T. Lamontagne, professeure, Département des sciences biologiques
À la trésorerie :	aucune candidature
Au secrétariat :	Marie-Cécile Guillot, maître de langue, École de langues

Au Conseil exécutif :

Faculté de sc. polit. et de droit:	Mark-David Mandel, professeur, Département de science politique
Faculté des sciences :	Mario Houde, professeur, Département des sciences biologiques
Faculté des sc. de l'éducation :	Gilles Raïche, professeur, Département d'éducation et de pédagogie
École des sc. de la gestion :	Éric Weiss-Altaner, professeur, Département d'études urbaines et touristiques
Faculté des sc. humaines :	aucune candidature
Faculté de communication :	aucune candidature

Après avoir demandé si d'autres personnes souhaitaient se porter candidates, le président d'élection, Jacques Pelletier, constate que Carmen Rico De Sotelo et Danielle Desmarais se portent candidates respectivement pour le poste de représentante de la Faculté de communication et celui de la Faculté des sciences humaines au Conseil exécutif. Par la suite, le président d'élection met fin à la période de mise en candidature.

Les personnes ayant soumis leur candidature à des postes du Comité exécutif sont ensuite invitées à présenter les raisons qui les ont amenées à le faire.

Par la suite, les personnes ayant soumis leur candidature à des postes du Conseil exécutif viennent en faire la présentation.

Nous passons alors à la période de votation. Le président d'élection, Jacques Pelletier, invite les membres du SPUQ à procéder, pour les postes à pourvoir au Comité exécutif, au vote secret, poste par poste, en utilisant des bulletins de vote identifiés selon la dénomination du poste.

Pendant le comptage des bulletins de vote pour l'élection au Comité exécutif, se tient l'assemblée pour l'élection des représentantes, représentants de faculté au Conseil exécutif par l'ensemble des membres de chaque faculté concernée. Lucie Dumais, Gilles Gauthier, Nicole Chevalier, Laurence-Léa Fontaine, Claude Laferrière, Vincent Lavoie et Chantal Arousseau, qui acceptent, sont élus scrutatrices, scrutateurs pour l'élection des représentantes, représentants de faculté au Conseil exécutif.

À la suite du comptage des votes par les scrutatrices, scrutateurs, de même que par le secrétaire d'élection, les résultats suivants sont proclamés :

Au Comité exécutif

À la présidence : Michèle Nevert

Votes pour : 62
 Votes contre : 2
 Vote annulé : 1
 Michèle Nevert est déclarée élue.

À la 1^{re} vice-présidence : Jean Bélanger

Votes pour : 64
 Vote contre : 0
 Vote annulé : 1
 Jean Bélanger est déclaré élu.

À la 2^e vice-présidence : André Breton

Votes pour : 57
 Votes contre : 4
 Vote annulé : 4
 André Breton est déclaré élu.

À la 3^e vice-présidence : Lucie M. T. Lamontagne

Votes pour : 58
 Votes contre : 6
 Vote annulé : 1
 Lucie M. T. Lamontagne est déclarée élue.

Au secrétariat : Marie-Cécile Guillot

Votes pour : 63
 Vote contre : 1
 Vote annulé : 1
 Marie-Cécile Guillot est déclarée élue.

Au Conseil exécutif

Faculté de science politique et de droit : Mark-David Mandel

Votes pour : unanimes
 Mark-David Mandel est déclaré élu.

Faculté des sciences : Mario Houde

Votes pour : unanimes
 Mario Houde est déclaré élu.

Faculté des sciences de l'éducation : Gilles Raïche

Votes pour : unanimes
 Gilles Raïche est déclaré élu.

Faculté des sciences humaines : Danielle Desmarais

Votes pour : unanimes
Danielle Desmarais est déclarée élue.

École des sciences de la gestion : Éric Weiss-Altaner

Votes pour : unanimes
Éric Weiss-Altaner est déclaré élu.

Faculté de communication : Carmen Rico De Sotelo

Votes pour : unanimes
Carmen Rico de Sotelo est déclarée élue.

Faculté des arts : Louis Martin

Votes pour : unanimes
Louis Martin est déclaré élu.

9. Divers

9.1 *Retrait des forces armées canadiennes en Afghanistan*

Georges Campeau présente un projet de résolution qui porte sur la présence des forces armées canadiennes en Afghanistan. La participation du Canada à cette guerre se distingue des positions militaires habituelles du Canada.

07AG309 RETRAIT IMMÉDIAT DES FORCES ARMÉES CANADIENNES DE L'AFGHANISTAN

ATTENDU l'engagement militaire du Canada en Afghanistan et la souffrance engendrée par cette guerre pour les populations concernées;

ATTENDU le changement opéré par cette guerre dans la politique extérieure du Canada en matière d'interventions militaires la rapprochant de celle des États-Unis;

ATTENDU l'enlèvement prévisible des forces armées canadiennes en Afghanistan compte tenu des déclarations floues du gouvernement canadien quant à la durée de cet engagement;

ATTENDU que, malgré le discours du gouvernement canadien, la situation de la population afghane, particulièrement celle des femmes, ne s'est pas améliorée;

ATTENDU que la solution d'un tel conflit ne peut intervenir que par la voie de négociations;

ATTENDU les impacts humain, social, économique et financier de cette guerre pour la population canadienne;

ATTENDU que comme citoyens et contribuables nous sommes tous responsables face à cet engagement militaire du gouvernement canadien;

ATTENDU que le SPUQ a notamment pour objectif la défense des intérêts économiques, sociaux et politiques de ses membres et des autres travailleuses et travailleurs;

Il est proposé par Georges Campeau, appuyé par Laurence-Léa Fontaine;

1. De demander le retrait immédiat des forces armées canadiennes de l'Afghanistan.
2. Que le Comité exécutif du SPUQ soit mandaté pour faire connaître cette position par les moyens appropriés.
3. Que le Comité exécutif du SPUQ intervienne auprès des différentes organisations syndicales dont il fait partie pour faire valoir cette position et les inviter à l'appuyer.

Le vote est demandé.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

9.2 *Création d'un groupe de travail sur les instituts*

Diane Berthelette présente un projet de résolution qui porte sur la création d'un groupe de travail sur les instituts.

CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL SUR LES INSTITUTS

ATTENDU le nombre élevé de professeures, professeurs de l'UQAM impliqués dans des instituts de l'UQAM;

ATTENDU les défis spécifiques auxquels ces instituts sont confrontés au plan académique;

ATTENDU l'absence de vision globale de ces problèmes par l'assemblée des membres du SPUQ;

ATTENDU la présence d'articles, dans la convention collective, concernant les instituts de l'UQAM;

ATTENDU la nécessité d'assurer aux professeures, professeurs impliqués dans les instituts les mêmes droits et obligations;

Il est proposé par Diane Berthelette, appuyé par Nicole Chevalier,

QUE le Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM crée un groupe de travail chargé de faire le point sur les défis que les instituts doivent relever, dans le cadre de leur mission académique, et de proposer des recommandations qui faciliteront l'accomplissement de leur mission;

QUE ce groupe de travail rencontre les directrices, directeurs de chacun des instituts de l'UQAM dans le cadre de ses travaux.

La vérification du quorum est demandée.

Après qu'est constaté le défaut de quorum, la réunion prend fin.

Levée de la réunion à 16 h.

Le président,

La secrétaire,

Gaétan Breton

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ du mercredi 18 avril 2007)

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2005-2006, tenue le jeudi 28 septembre 2006
3. Procès-verbal de la réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2006-2007, tenue le jeudi 23 novembre 2006
4. SPUQ, Rapport du Comité exécutif 2006-2007 (*SPUQ-Info* n° 255, p. 3 à 11)
5. SPUQ, projet de résolution : Rapport du Comité exécutif du SPUQ 2006-2007
6. SPUQ, Produits et charges budgétés et réalisés pour la période du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007
7. SPUQ, États financiers du SPUQ (31 mars 2007)
8. SPUQ, projet de résolution : Rapport des vérificateurs
9. SPUQ, projet de résolution : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financiers 2007-2008
10. SPUQ, Produits et charges budgétés pour la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008
11. SPUQ, projet de résolution : Prévisions budgétaires 2007-2008
12. SPUQ, Dons et appuis 2006-2007
13. SPUQ, liste des candidatures reçues au Comité exécutif et au Conseil exécutif (2007-2009)